

LETTRE DU MAIRE

ARRÊTÉ D'EXPULSION

Chères Pathusiennes, chers Pathusiens

Comme nous vous l'avions annoncé, Monsieur le sous-préfet après avoir été saisi lundi 22 mai, nous a signé hier le mardi 23 mai, l'arrêté d'expulsion des gens du voyage installés sur le stade, dans le délai que nous vous avons annoncé.

Les gendarmes et moi-même hier soir, avons notifié aux gens du voyage, l'arrêté d'expulsion. À partir de cette notification, ils ont 48 heures pour quitter les lieux. Ils devront donc être partis au plus tard avant jeudi soir. S'ils ne sont pas partis dans le délai, j'ai demandé à la gendarmerie d'intervenir en force vendredi matin afin de faire appliquer la loi.

Je remercie une nouvelle fois, Monsieur le préfet Lionel BEFFRE, Monsieur le sous-préfet Nicolas HONORÉ pour sa grande réactivité, ainsi que les gendarmes pour leur disponibilité et leur intervention.

Je tiens aussi à remercier par le biais de son Président Jean-Louis DURAND, notre intercommunalité qui, en mettant les moyens humains et financier pour être en conformité avec le schéma départemental, nous permet lors de ces moments désagréables, de pouvoir réagir vite et bien, et toujours dans l'intérêt des Pathusiennes et Pathusiens.

Bien cordialement
Votre Maire
Jean-Benoît Pinturier

